
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 23 novembre 2021 à 19 h 31
777, boul. Marcel-Laurin**

CA21 08 0493

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 23 novembre 2021, à 19 h 31, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Vana Nazarian – en virtuel
Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Annie Gagnier

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne, agissant à titre de secrétaire.

CA21 08 0494

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 novembre 2021.

Proposé par la conseillère Annie Gagnier;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 novembre 2021.

ADOPTÉ.

CA21 08 0495

Soumis sommaire décisionnel numéro 1215115001 relatif au budget de fonctionnement 2022 de l'arrondissement.

ATTENDU l'article 143.2 de la Charte de la Ville voulant que le conseil d'arrondissement dresse et transmette au Comité exécutif un budget;

ATTENDU que la cible de revenus de l'arrondissement pour 2022 est établie à 5 113 700 \$, que le budget de dépenses est de 76 553 600 \$ et que les transferts centraux nets sont de 55 955 000 \$;

ATTENDU que la Ville cède à l'arrondissement un espace fiscal qui représente 0,050 \$ du 100 \$ d'évaluation pour un revenu de taxation de 10 072 600 \$ et qu'afin de poursuivre les priorités identifiées, l'arrondissement adoptera une taxe spéciale de 0,0209 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui représentera un revenu de taxation de 4 210 400 \$;

ATTENDU que pour l'année 2022, l'arrondissement imposera une taxe relative aux services au taux de 0,0709 \$ du 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget de fonctionnement a été dûment convoquée le 15 novembre 2021 dans le Journal de Montréal;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

D'adopter le budget de fonctionnement 2022 de l'arrondissement et d'en approuver la transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.

CA21 08 0496

Soumis sommaire décisionnel numéro 1215214029 relatif à l'adoption de l'organigramme et de la structure organisationnelle 2022 de l'arrondissement de Saint-Laurent

ATTENDU l'exercice budgétaire et de la planification de main-d'œuvre 2022;
ATTENDU les orientations de la Ville en matière de planification de main-d'œuvre;
Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, l'organigramme et la structure organisationnelle 2022 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ADOPTÉ.

CA21 08 0497

Soumis sommaire décisionnel numéro 1217433002 relatif au programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de l'arrondissement Saint-Laurent, aux montants d'investissements, aux sources de financement associées à ces projets, ainsi qu'à l'autorisation de sa transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ATTENDU l'article 144.5 de la Charte de la Ville voulant que le conseil d'arrondissement dresse et transmette au Comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU que le programme décennal d'immobilisations 2022–2031 respecte l'enveloppe budgétaire consentie par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour la période 2022-2031;

ATTENDU qu'il y a lieu d'approuver la liste des projets inscrits;

Proposé par le conseiller Jacques Cohen ;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1. D'approuver la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisations, celle relative au programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement ainsi que les montants d'investissements et les sources de financement associées à ces projets pour 2022-2031;
2. D'autoriser la transmission de cette liste de projets au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ

CA21 08 0498

La période des questions du public débute à 20h22.

Aucune question n'a été posée.

CA21 08 0499

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance à 20h22.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 décembre 2021.
